

Les municipalités de Fleurance et l'Isle-Jourdain coopèrent

Les Mairies de Fleurance et L'Isle-Jourdain coopèrent pour offrir aux Lislois le visionnage des Conseils Municipaux en direct.



Les municipalités de Fleurance et l'Isle-Jourdain coopèrent

La nouvelle Municipalité de la Ville de Fleurance a souhaité, dès son premier Conseil Municipal, que ceux-ci puissent être visionnables en direct puis en rediffusion sur Internet, et ceci pour une plus grande transparence et faciliter l'accès de la vie de la cité à tous. Ces retransmissions, attendues, sont de plus en plus suivies par la population fleurantine.

Ronny Guardia-Mazzoleni, Maire de Fleurance, remercie les services communication et technique qui ont perfectionné au fil des mois, les retransmissions en proposant l'acquisition d'une caméra de qualité professionnelle, l'utilisation de logiciels adaptés et l'adaptation des salles. Les Fleurantins peuvent ainsi aujourd'hui visionner, en qualité optimale, les Conseils Municipaux, et ce quelles que soient leurs contraintes horaires !

Francis Idrac, Maire de L'Isle Jourdain, souhaitant également proposer la diffusion de ses Conseils Municipaux en direct, a donc sollicité son homologue fleurantin pour bénéficier de son expérience en la matière. Ainsi, Mylène Lopez, chargée de communication de la Ville de Fleurance, a présenté le fonctionnement des retransmissions à Christophe Cerpedes et Francis Paillas, respectivement Directeur Général des Services et Responsable informatique de la Ville de L'Isle-Jourdain, ce jeudi 6 mai.

Les deux Maires se félicitent de cette coopération entre services communaux, somme toute relativement rare, qui contribuera à n'en pas douter, à faciliter la démocratie par un travail transversal entre territoires, en bonne intelligence.